Version du 29/08/22

Les clés du management des équipes

Formation courte

> Préparer efficacement la réunion

> Piloter la réunion avec méthode pour atteindre un objectif défini au préalable

> Obtenir l'implication des participants

> Gérer les situations conflictuelles dans une réunion

Contenu de la formation

- **Définir le rôle du manager**
- **Élaborer un contrat de travail**
- **Fixer le cap en fonction de la performance attendue**
- **Organiser le travail**
- **Organiser des chantiers**
- **Communiquer en tant que manager**
- **Identifier les qualités d'un manager**
- **Connaître les obligations du manager**
- **Renforcer son leadership**

Moyens et modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

Modalités pédagogiques

- Méthode interrogative
- Jeux de rôles
- Echanges

Dates :
10, 15 et 24 novembre 2022

Durée :
21 h

Public concerné :
Chefs d'équipe, chefs de culture, chefs d'exploitation
Salariés en charge de la gestion d'équipes saisonnières

Financement :
La formation est financée par OCAPIAT (pour les salariés) et VIVEA (pour les chefs exploitants)

Intervenant :
Sylvain Delaunay
Béatrice Taillée
Isabelle Esnault

La réussite se cultive ici.

EdgardPisani
Centre de Formation Professionnelle
Montreuil-Bellay

Membre de :
Génération GRAND'R
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

Modalités pratique et d'inscription

- Compléter et retourner la fiche d'inscription à télécharger sur le site internet
- Une fois les pré-requis validés, le stagiaire reçoit une convention de formation (un document obligatoire, contractuel et nominatif)
- Valider l'inscription en complétant (signature et cachet d'entreprise) et retournant la convention * adressée par le CFPPA

Après acceptation, le candidat reçoit un mail de confirmation d'inscription. Une convocation de formation précisant notamment le lieu, la date, les horaires et le programme d'action est envoyée au stagiaire environ 10 jours avant le stage.

** Sans réception d'une convention de formation valide par le stagiaire, la place en formation ne sera pas maintenue et les conditions générales seront appliquées.*

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation/validation

Evaluation formative. Attestation de compétences

Public concerné - Pré-requis

- Formation ouverte aux chefs d'équipe, chefs de culture, chefs d'exploitation, salariés en charge de la gestion d'équipe saisonnière
- Etre capable de s'exprimer en public

Contact : Raphaël HAMZA - T. +33 (0)2 41 40 21 30
raphael.hamza@educagri.fr
Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr

→ pisani49.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

vivea

CAPIAT

CFPPA Edgard Pisani
BP 10007, Route de Méron
49260 — Montreuil-Bellay
T. +33 (0)2 41 40 21 30
cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr